



Ref : CFVU2022/22-0405

CFVU DU 07 AVRIL 2022

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GÉNÉRAL 2022-2023.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 07 avril 2022 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant préalablement exposé que :

La rentrée universitaire s'effectuera le 5 septembre 2022 et l'année universitaire s'achèvera le 30 septembre 2023.

- Pré-rentrée du 05 au 09 septembre 2022 ;
- Semestre 1 : 14 semaines d'enseignement, du 12/09 au 06/01/2023 ;
- Semestre 2 : 14 semaines d'enseignements, du 16/01 au 06/05/2023 ;
- Périodes de suspension des enseignements (sauf pour les formations professionnelles) :
 - Automne : du 29/10 au soir au 06/11/2022 ;
 - Noël : du 17/12 au soir au 02/01/2023 inclus ;
 - Hiver : 11/02 au soir au 19/02/2023 ;
 - Printemps : 15/04 au soir au 23/04/2023 ;
- Sessions examens :
 - Semestre 1 : 07/01 au 14/01/2023 ;
 - Semestre 2 : 09/05 au 17/05/2023 ;
 - Session de rattrapage : 19/06 au 30/06/2023 ;
- Publication des résultats :
 - Semestre 1 : 23/02/2023 ;
 - Semestre 2 : 01/06/2023 ;
 - Session de rattrapage : 13/07/2023.

Le calendrier après approbation en CFVU est publié sur le site web de l'université.

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LE CALENDRIER UNIVERSITAIRE GÉNÉRAL 2022-2023.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 11/04/2022.*

Nombre de membres présents	20
Nombre de membres représentés	9
Nombre d'abstentions	5
Nombre de suffrages exprimés	24
Nombre de votes pour	24
Nombre de votes contre	

Le Président de l'Université Bordeaux
Montaigne,

Lionel LARRE.

Signé